

SYNERGIE-OFFICIERS CONFIRME SON AMBITION POUR LES OFFICIERS !

Le 20 avril 2023



Le 12 avril dernier, une délégation SYNERGIE-OFFICIERS rencontrait la DRCPN et le BOP afin d'initier les travaux relatifs à l'évolution démographique du corps de commandement.

Dénoncé depuis fort longtemps par notre organisation syndicale, le constat est préoccupant : vieillissement du corps, crise de l'encadrement, rigidité voire obsolescence de la nomenclature, absences de perspectives de carrière et de mobilité.

Le corps des officiers est en souffrance et l'administration se doit de prendre en compte nos propositions ambitieuses et pragmatiques :

- **Avancement semi-automatique au grade de commandant,**
- **Accessibilité aux postes B1 dès la 6ème année de titularisation,**
- **Refonte du parcours pour être éligible au grade de commandant divisionnaire.**

Quelques-unes des propositions défendues par **SYNERGIE-OFFICIERS** pour permettre à tous un déroulé de carrière à la hauteur de notre statut de cadre et également pour réaffirmer l'engagement initial de l'administration d'un pyramidage cohérent du corps 40% capitaines – 40% commandants - 20% sommitaux.

Sur ce dernier point, le constat est sans appel ! Les officiers comptabilisant moins de huit années de titularisation représenteront, à l'horizon 2030, la moitié du corps de commandement.

IL EST TEMPS D'AGIR !

SYNERGIE-OFFICIERS sera bien évidemment force de proposition pour faire évoluer nos règles statutaires et de gestion, dans la continuité de sa vision pérenne du corps et de sa politique d'exhaussement du corps.

Nombre de postes ne trouvent plus preneurs ou ne sont plus adaptés au positionnement dévolu et souhaité par les officiers.

Prévoir leur déflation ou substitution répond alors à un principe de réalité, tout comme nous devons continuer le combat initié pour récupérer des postes à forte responsabilité jusqu'à présent réservés au corps de conception et de direction.

 **Ne nous laissons pas tenter par un recrutement massif et déraisonné : Recruter c'est bien – et nécessaire - mais le faire en proposant un déroulé de carrière avec de réelles perspectives, c'est mieux !**

Pour SYNERGIE-OFFICERS, les prochaines sorties d'école doivent être anticipées.

 **Les jeunes officiers ne doivent pas être sacrifiés sur des postes sous-dimensionnés.**

 **La nomenclature actuelle ne permet clairement pas d'accueillir dans des conditions optimales les générations futures, à commencer par la 28e promotion en cours de scolarité.**

L'administration doit engager dès à présent, et en urgence, des travaux pour permettre la libération de postes A au profit des lieutenants stagiaires, tout en accompagnant les capitaines plus anciens vers des B1, dès 6 ans de titularisation.

Grâce à notre politique constante et ambitieuse et sous notre seule impulsion, deux protocoles majeurs ont été signés en 2016 et 2022, sans compter les mesures catégorielles du Beauvau de la Sécurité de 2021 qui ont continué à contribuer à l'exhaussement du corps de commandement.

Ainsi, notre investissement et notre participation active autour des futurs chantiers liés à la démographie du Corps de Commandement permettront d'obtenir des résultats concrets et ambitieux.

SYNERGIE-OFFICERS CONTINUERA A DÉFENDRE

AVEC FERVEUR ET SANS RELÂCHE L'AVENIR DU CORPS DE COMMANDEMENT !

Le Bureau National

